

AVIS

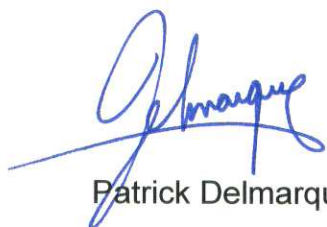
Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 11 octobre 2021, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison 19, cité J-F Kennedy à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit à partir du lundi 1 novembre 2021 de 08.00 heures jusqu'à la fin des travaux, dans la cité J-F Kennedy, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 19, sur une longueur de 20 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Walferdange, le 12 octobre 2021.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber